

Découvrir, comprendre la commande publique de manière simple et pragmatique

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Comment appréhender la base de la commande publique en tant qu'élu.e en découvrant quelques règles ? Puis en faire un outil d'aide à la décision lors d'achats de fournitures, de prestations de services ou de réalisations de travaux.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

- S'approprier en tant qu'élu.e les fondamentaux de la commande publique
- Connaître les fondamentaux de la commande publique
- Comprendre les différentes étapes de la commande publique

Description / Contenu

- Pourquoi les élu.e.s doivent s'approprier la commande publique ?
- Les textes et la récente réforme de la commande publique
- Quelques définitions et les grands principes régissant la commande publique
- Rôles des élu.e.s et des différents acteurs dans le processus de l'achat
- L'importance de bien définir les besoins en amont
- Le sourcing : les intérêts et les erreurs à ne pas commettre
- L'importance de se doter d'un guide interne de la commande publique
- La pratique des auditions et de la négociation
- Les critères de choix des candidats et des offres
- Les modifications possibles d'un marché public
- Connaître les risques pour les élu.e.s et les fonctionnaires pour mieux les maîtriser
- Quelques conseils pour les élu.e.s dans l'achat public

Informations sur l'admission

Selon le type de formation :

Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site en remplissant le bulletin d'inscription. Inscription possible jusqu'à 7 jours avant la formation (sauf inscription [DlFe](#) : inscription au plus tard 11 jours avant la date de la formation)

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site. [Nos tarifs de formation - Aric](#)

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX.





Modalités pédagogiques

Un apport des fondamentaux de la commande publique par un praticien avec des séquences pédagogiques illustrées d'exemples concrets. Echanges et débats tout au long de la journée.

Moyens et supports pédagogiques

Un livret de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués tout au long de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. A l'issue de la formation des questionnaires d'évaluation sont complétés sur place.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone : a.gavory@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

RIBIERAS Claude

Aujourd'hui DGAS (Directeur général adjoint des services) mutualisé de Saint Briec Armor Agglomération et de la ville de Saint Briec. De formation supérieure en bâtiment puis en urbanisme, il a eu la chance pendant 30 ans de faire la conduite de projets dans différents domaines tels que des aménagements d'espaces publics, complexes sportifs, culturels, sociaux tout en manageant des services et des directions. "Nous avons la chance d'avoir un métier passionnant avec de vrais challenges en accompagnant au mieux les élu.e.s dans leurs décisions."